

PHILIPPE LAVIGNE DELVILLE, ANTHROPOLOGUE, CHERCHEUR AU LASDEL DE NIAMEY

« Les politiques publiques qui font sens sont nécessairement celles qui sont ancrées dans un pays »

Philippe Lavigne Delville est chercheur au Groupe de Recherches et Echanges Technologiques (GRET), une ONG française de développement qui a la caractéristique de travailler à l'interface de la recherche et du développement. Après dix ans passés à la direction scientifique du GRET où il a coordonné la Politique de production de connaissances, de recherches, de capitalisation d'expériences du GRET, il est arrivé au Niger avec un poste d'accueil à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD), dans l'Unité de Recherches Développement et Société. Il vient d'être affecté au Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (Lasdel) pour deux ans. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Républicain », Philippe Lavigne Delville revient sur les programmes de recherches qu'il compte mettre en œuvre au Niger, notamment la fabrique de l'action publique, la réforme du foncier rural, l'appui à la société civile...

Le Républicain : Vous êtes au Lasdel pour deux ans. Quels sont les programmes sur lesquels vous comptez intervenir ?

Philippe Lavigne Delville: Le programme sur lequel je dois travailler au cours de ces deux ans tourne autour de ce que j'ai appelé la fabrique de l'action publique. Il s'agit d'essayer de comprendre comment les politiques publiques sont définies, négociées et mises en œuvre. Ce qui est une sorte de boîte noire finalement, car on ne sait pas exactement comment ça se passe, quels sont les jeux d'acteurs, quelles sont les confrontations de visions, les confrontations d'intérêts, les confrontations de stratégies qui font que telle politique publique augmente, telle décision prend telle forme ou telle autre. C'est ce que je voulais travailler en mobilisant à la fois les acquis de l'anthropologie du développement et de l'Etat, qui a beaucoup travaillé sur ce qui se passe à l'interface entre les projets de développement et les populations, ainsi que les impacts, et puis, mobiliser aussi l'analyse des politiques publiques qui est tout un champ de recherches qui vise à comprendre justement cette production des politiques publiques. A l'heure actuelle, les politologues parlent de politique publique pour trancher d'avec une vision très étatiste des politiques qu'ils avaient eux-mêmes contribué à forger. Et ce qu'on voit au Nord comme au Sud c'est que les politiques publiques sont de moins en moins des politiques strictement étatiques, c'est à dire où l'Etat est le seul acteur. De façon implicite ou explicite, ce sont toujours des processus négociés, pluri acteurs avec des intérêts économiques, avec la société civile, avec des acteurs internationaux, etc. Et le fait de parler d'action publique plutôt que de politique publique c'est mettre en avant cette dimension pluri acteurs et initialement plus complexe aussi de ces politiques dans le monde contemporain.

Comment comptez-vous mettre tout cela en œuvre de manière concrète ?

J'ai plusieurs chantiers qui sont déjà identifiés. Le 1^{er} n'est pas au Niger mais au Bénin et porte sur la poursuite de la négociation de la nouvelle politique foncière rurale sur laquelle j'ai eu à travailler à plusieurs reprises sous forme d'expertise. Il s'agit de la remettre sous l'angle de la recherche pour essayer de comprendre comment cette politique rurale qui est une petite révolution au sens où elle sort de la présomption de domanialité, du fait que l'Etat considère que les terres non immatriculées relèvent de son domaine, sortir de cela pour reconnaître que les droits locaux, les droits coutumiers sont reconnus par la loi.

Le deuxième chantier tourne autour des perceptions de l'aide par ses utilisateurs, c'est-à-dire par les hauts cadres nigériens, responsables des politiques et des projets de développement au sein des Ministères et services techniques en tant que chefs de projets, responsables d'ONG... Il apparaît que les analyses que faisaient ces acteurs de l'aide, de leurs paradoxes, de leurs contradictions, étaient finalement assez peu visibles. Elles relèvent beaucoup plus de l'aspect privé, de la discussion entre eux. Elles n'avaient pas fait l'objet de travaux de sciences sociales alors même que ce sont des acteurs qui sont à la première ligne sur la compréhension du fonctionnement de l'aide, des rapports avec les bailleurs de fonds, des tensions entre les logiques politiques de l'Etat, les logiques de l'aide et les logiques locales, les logiques des populations. Donc il s'agit d'avoir des entretiens très approfondis auprès d'un ensemble de personnes, de ces utilisateurs de l'aide pour analyser ce que sont leurs représentations, leurs perceptions, leur expérience de l'aide et la mise en œuvre de l'aide.

Pour le troisième chantier, je vais progressivement définir la thématique. Ce sera peut-être l'appui à la société civile, l'eau potable, etc. Pour cela il faudra d'abord que je connaisse très bien le Niger, que je brasse un peu les différents sujets pour voir ceux qui sont pertinents, intéressants et possibles à traiter. Donc pour l'instant, je ne saurais vous dire sur quelle thématique je vais exactement travailler. Je le saurais dans un mois ou deux.

Comme vous venez de le dire, vous avez beaucoup travaillé dans le domaine de la réforme du foncier rural au Bénin. Quels en sont les résultats ? Comptez-vous travailler pareillement au Niger ?

Pour la réforme du foncier rural au Bénin et pour beaucoup de pays de la sous région, il y a eu une petite révolution. Ça l'est moins pour le Niger avec le code rural qui a beaucoup avancé sur cette question de la reconnaissance des droits fonciers locaux. Ce qui est intéressant au Bénin, c'est qu'on voit un processus qui a émergé à partir de projets expérimentaux visant à trouver des façons de sécuriser les droits fonciers locaux en milieu rural, des projets qui ont démarré en 1993, donc juste après la transition démocratique. Il y a eu un petit noyau de personnes, des cadres béninois, des responsables de coopérations sectorielles, qui ont fait ressortir les enjeux importants sur lesquels il fallait travailler, d'abord sur le terrain avant d'essayer de remonter au niveau du politique et de négocier l'accord de l'Etat pour travailler à une nouvelle recherche foncière. Ceci



Philippe Lavigne Delville

s'est fait sans grands débats publics avec un petit noyau de cadres béninois extrêmement intéressés par la question et au niveau du secteur rural le consensus se faisait à peu près progressivement, avec des grands moments de débats au sein des hauts cadres de l'administration. Et on arrivait dans les années 2000 avec un relatif consensus au sein des acteurs travaillant dans le monde rural pour cette réforme là.

La loi a été préparée mais le passage à l'acte a rencontré des difficultés. Après son élection à la Présidence de la République, Yayi Boni, qui avait mis en avant la question foncière comme un thème important, a créé un Ministère délégué chargé de l'urbanisme et de la réforme foncière. Et du coup la question foncière n'était plus seulement ru-

rale, elle est devenue une question foncière générale touchant l'ensemble du territoire. Du coup, le consensus qui s'était créé au sein des acteurs travaillant en milieu rural, partageant les connaissances sur le fonctionnement de la question foncière en milieu rural, a été fragilisé parce que d'autres acteurs venant plutôt de l'urbanisme avec une vision juridique plus classique et ne partageant pas cette même conviction qui s'était forgée au cours des années sont arrivés. Ce qui a créé et qui continue à créer encore des tiraillements, des conflits autour de la vision de la réforme. Le consensus qui a été créé autour de l'ensemble des acteurs pour le monde rural se retrouve mis en cause à partir du moment où l'échelle de raisonnements s'élargit. C'est le foncier en général et plus seulement le rural et du coup les acteurs s'élargissent aussi et introduisent dans le jeu d'autres acteurs qui ne partagent pas cette vision. C'est ce qui est en débat à l'heure actuelle au Bénin.

Comme je le disais, le Niger est un des pays que je connais le moins bien de la sous région. Mais je connais le secrétariat permanent du code rural. J'avais organisé avec un partenaire béninois à Cotonou, un séminaire international sur la gestion foncière communale qui visait à pouvoir mettre en perspective les expériences du Bénin, du Niger et de Madagascar, qui sont trois pays qui avaient des démarches à la fois voisines et différentes, qui ont pris de corps la question de la reconnaissance des droits fonciers locaux et sont arrivés à mettre en place des dispositifs de gestion foncière où les communes ont un rôle essentiel à jouer. Donc il paraissait important de permettre aux équipes qui travaillent sur ces expériences de se rencontrer et de confronter leurs expériences, et également des personnes des pays voisins

qui sont en phase de réflexion sur la politique foncière de venir écouter et connaître ces expériences. C'est donc un moment qui m'a permis de rentrer beaucoup dans l'expérience nigérienne du code rural.

Revenons à cette question des politiques publiques. Comment définissez-vous le type de partenariat entre les donateurs et les bénéficiaires de l'aide ?

La question des politiques publiques a été un petit peu passée à la trappe pendant toutes les phases du néolibéralisme où c'étaient les libéralisations et point de salut à part ça. Cette phase est en train de prendre fin et la crise financière mondiale contribue à cela. Je pense qu'il faut ramener la question des choix des politiques sur le devant de la scène. C'est un enjeu de réflexion pour l'Etat et pour les sociétés civiles, c'est une réflexion aussi pour les partenaires au développement dans leur façon de travailler. Autrement dit, comment favoriser le débat public sur des politiques qui font sens dans les pays tels qu'ils sont et qui répondent aux aspirations de la majorité de la population. C'est à la fois un enjeu de revendication politique et de lutte sociale de la population et de ses organisations, c'est un enjeu de la connaissance de la part de la recherche. Et on espère que ces recherches sur la fabrique de l'action publique seront utiles aux acteurs des politiques foncières pour mieux comprendre les processus qui sont en jeu et pouvoir agir rapidement sur eux. C'est pour dire que les politiques publiques qui font sens sont celles qui sont nécessairement ancrées dans un pays, et la diversité des acteurs, la diversité des intérêts repose forcément sur des processus négociés.

Interview réalisée par Gorel Harouma

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

Plan Niger et RENJED pour une éducation de qualité

En prélude à la table ronde sur le financement de l'éducation au Niger qu'il se propose d'organiser, le Réseau Nigérien des Journalistes pour l'Éducation et le Développement (RENJED) a entrepris depuis quelques semaines une série de rencontres avec les autorités politiques, les partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation et les entreprises publiques et privées. Ainsi, après le Ministère de l'Éducation Nationale, la Banque mondiale et bien d'autres partenaires du secteur de l'éducation, le bureau national du RENJED conduit par son président, Ousmane Dambadj, a rencontré le jeudi 22 janvier 2009 les responsables de l'ONG Internationale Plan Niger.

A cette occasion, le Représentant résident de cette organisation, Famari Baro, a assuré le réseau du soutien total de son ONG. Il a fortement salué une telle initiative qui rentre dans la droite ligne des activités de Plan Niger. Il a, par ailleurs, annoncé un appui dans le cadre de la mise en place des points focaux du RENJED à l'intérieur du pays plus précisément à Dosso et Tillabéri, zones d'interventions de Plan Niger. Il a enfin souhaité un partenariat avec le RENJED sur la sco-

larisation de la jeune fille dans le cadre du projet MCC piloté par un consortium d'ONGS financées par l'USAID. Pour sa part, Ousmane Dambadj a exposé le plan d'action de l'association qu'il dirige avant de solliciter de Plan Niger un partenariat fructueux et durable.

Rappelons que Plan Niger est une organisation internationale qui mène des actions de développement centrées sur l'enfant depuis 1998 au Niger. L'ONG intervient principalement dans deux régions de notre pays à savoir Dosso et Tillabéri. Grâce à son

concours pertinent et volontaire, ses zones d'interventions connaissent de bons taux de scolarisation. On peut noter aussi des actions salutaires pour le système éducatif comme la construction des classes avec prise en charge des filles issues des couches défavorisées, des plans de formation des enseignants, des COGES, des cadres de l'encadrement et des initiatives de lutte contre la pauvreté à travers les Activités Génératrices de Revenus (AGR), l'hydraulique villageoise, la santé et l'hygiène et la micro finance.

RECTIFICATIF

Suite à votre article intitulé : « Impacts socio-économiques de l'or de Samira » paru dans votre journal N°861 du 22 janvier 2009 ou vous faites cas de la construction de la Mini-AEP de Boukagou par la SML, il me plaît de vous apporter la précision suivante : la Mini-AEP de Boukagou (tout comme celle de Yatakala dans la commune rurale du Gourou) a été financée par la Fondation Zayed et le PNUD pour un montant d'environ 50 millions de FCFA. Cette précision est d'autant plus importante par respect et par reconnaissance au bailleur de fonds qui a bien voulu doter la localité de cette infrastructure.

NDLR

Par rapport au château d'eau, nous avons, en fait, été induit en erreur par les populations locales qui l'ont présenté comme une des réalisations de la SML. Tout comme d'ailleurs les bornes fontaines implantées dans le village de Boukagou. Comme le prouve ce rectificatif, tel n'est pas le cas. Nous prenons acte.